

les négociations qui devront être menées au cours des mois à venir, conformément au mandat de la Déclaration ministérielle. Nous nous proposons d'examiner, à notre prochaine rencontre, les progrès qui auront été accomplis et les tâches qui demeureront.

20. Dans l'intervalle, afin de créer un climat de plus grande confiance qui renforcerait les perspectives de progrès rapides de l'Uruguay Round dans sa globalité et d'avancer vers le résultat à long terme à attendre de ces négociations, nous sommes convenus, et nous appelons les autres pays à convenir de s'abstenir de recourir à des actions qui, en stimulant la production des produits agricoles excédentaires, en augmentant la protection et en déstabilisant les marchés mondiaux, dégraderaient le climat des négociations et, plus généralement, porteraient atteinte aux relations commerciales.

Pays en développement et dette

21. Nous attachons une importance particulière à promouvoir un progrès économique continu dans les pays en développement dans toute la diversité de leur situation et de leurs besoins. Les problèmes de nombre de pays en développement lourdement endettés sont un motif de préoccupation économique et politique et peuvent constituer une menace pour la stabilité politique de pays ayant des régimes démocratiques. Nous saluons les efforts courageux que font nombre de ces pays pour réaliser la croissance économique et la stabilité.

22. Nous soulignons l'importance persistante de l'aide publique au développement et nous félicitons des efforts accrus de certains d'entre nous dans ce domaine. Nous rappelons l'objectif déjà établi par les organisations internationales (0,7%) pour le niveau futur de l'aide publique au développement et nous notons que les flux financiers globaux sont importants pour le développement. Nous soutenons fermement les activités des institutions financières internationales, y compris les banques régionales de développement qui encouragent les réformes de politique économique des emprunteurs et financent leur programme d'ajustement structurel. En particulier :

- nous soutenons le rôle central que joue le FMI par ses avis et ses financements et encourageons une coopération plus étroite entre le FMI et la Banque mondiale, en particulier dans leurs prêts d'ajustement structurel. ;

- nous notons avec satisfaction la contribution que représente la 8ème reconstitution de l'Association Internationale pour le développement (AID) ;

- nous soutenons une augmentation générale du capital de la Banque mondiale lorsque ce sera justifié par une demande accrue de prêts de qualité, par son rôle accru dans la stratégie de la dette et par la nécessité de maintenir la solidité financière de l'institution;

- à la lumière des différentes contributions de nos pays en matière d'aide publique au développement, nous saluons la récente initiative du Gouvernement japonais d'offrir un nouveau schéma qui accroîtra l'apport de ressources par le Japon aux pays en développement.